

Le 21 juin 2007

Informations sociales

ALLIANZ PREND 100% DES AGF ET LAURENT MIGNON QUITTE LA COMPAGNIE

Au moment même où les opérations de l'OPA d'Allianz se terminent, Laurent Mignon, numéro deux des AGF s'en va.

Les raisons invoquées ?

Dans son communiqué, il déclare : « *De mon côté, après plus de dix ans passés aux AGF, j'ai considéré que le moment était venu de donner un nouveau tour à ma carrière professionnelle* ».

Remarquons au passage que, lui, a la possibilité de faire cela (financière compte tenu de sa fortune, familiale, relationnelle vu son milieu, etc), ce qui n'est pas le cas pour le commun des employés...

La presse économique, comme bon nombre de responsables en interne spéculent sur la question (sans trop rien savoir d'ailleurs, sauf que Mignon aurait eu des divergences avec la direction d'Allianz).

Une chose est sûre : quels que soient les dirigeants, quel que soit l'actionariat des AGF, la direction cherche à faire le maximum de profits sur le dos des salariés et ce n'est qu'en se défendant qu'on pourra éviter les éventuels mauvais coups.

INDEMNISATION : DUR, DUR

Le secteur indemnisation des AGF est le « point noir » de la compagnie comme le souligne à juste titre un récent tract de la CGT.

C'est là que l'on trouve les conditions de travail les plus mauvaises pour les salariés du fait du sous-effectif chronique, de la plate-formisation téléphonique avec permanences contraignantes (prosodie), de l'introduction de nouveaux logiciels dont on se demande s'ils ne créent pas plus de travail plutôt que de faciliter la vie des gens (aria web).

La direction nie ou minimise la réalité de la pénibilité du travail dans ces services et, comme d'habitude, fait comme si les problèmes provenaient de questions d'organisations.

Eh bien, pour sortir un peu de cette situation, il n'y a qu'une solution : protester, comme l'ont fait les salariés IRD du 100 Richelieu qui ont obtenu avec l'aide de syndicats, l'augmentation des effectifs et l'assouplissement des permanences téléphoniques.

LE «SERVICE» AUX CLIENTS ? MON ŒIL !

Un mois, deux, trois, parfois bien plus. C'est le délai pour que les assurés reçoivent leur chèque d'indemnisation, tout cela en raison du sous-effectif et des dysfonctionnements dus aux multiples réorganisations dans les services Indemnisation.

Et après cela, la direction viendra nous dire qu'il y a des dizaines de milliers de résiliations et que les clients sont mécontents...

INTERESSEMENT ET AUGMENTATION DES SALAIRES

Bien entendu, tous les salariés sont contents de toucher l'intéressement avant les vacances et d'avoir une participation en réserve.

Il est vrai que ce ne sont pas tous les travailleurs du pays qui en bénéficient (il suffit de demander par exemple à nos collègues des cantines ou du ménage - qui sont déjà sous-payés - pour le savoir).

Cela dit, ces primes ont des défauts majeurs : elles sont aléatoires et sans cotisations sociales.

C'est pour cette raison qu'il faudrait une bonne augmentation du salaire de base.

Ce serait mensuel et ça compterait pour la Sécurité Sociale et la retraite.

LES SUPER-RICHES DES AGF S'ENRICHISSENT ENCORE PLUS !

Alors que des salariés AGF touchent encore moins de 1500 euros nets par mois, des chiffres viennent juste d'être publiés par la presse qui méritent la comparaison.

Le journal financier *L'AGEFI* indique ainsi dans son numéro du 18 juin que le 3 mai dernier les dirigeants des AGF « ont cédé massivement des actions Agf après avoir exercé leurs stocks-options pour des montants atteignant parfois plusieurs dizaines de millions d'euros » :

- Jean-Philippe Thierry = 57,8 millions d'euros.
- Laurent Mignon = 24,9 millions d'euros.
- François Thomazeau = 21,2 millions d'euros.
- Jean-François Lequoy = 14,6 millions d'euros.

On reste effaré devant de telles sommes.

Surtout quand on sait que ce sont ces mêmes individus qui demandent sans arrêt des « économies de frais de gestion », la baisse progressive des effectifs (-10% en deux ans pour les effectifs administratifs d'après le bilan social présenté au CEC du 13 juin !), sans même compter les économies...sur les fournitures de bureau !

DES MOUVEMENTS DANS L'ASSURANCE

Les salariés des compagnies Generali, MAIF, GMF, ont marqué récemment par plusieurs débrayages leur mécontentement par rapport aux salaires et à leurs conditions de travail.

Aux AGF, il est de coutume pour certains de présenter l'entreprise comme plus « sociale » qu'ailleurs.

Pourtant à la lecture des tracts syndicaux, des interviews des employés de ces compagnies et de la presse, on voit que la situation salariale et sociale de nos collègues ressemble vraiment beaucoup à la nôtre.

Alors, marquer sa protestation de la même manière, ici, lorsque c'est nécessaire, ce serait justifié et cela ferait bien plaisir.

RACONTARDS

La direction a laissé entendre que le total augmentation des salaires + intéressement + participation 2007 était supérieur à 2006.

Vérifiez. Regardez vos fiches de payes, votre intéressement et votre participation du printemps 2006.

Ce n'est pas vrai.